



Session du 29 juin 2020

Intervention de Jean-Paul Pavillon

**Enseignement supérieur
Demande de subvention de l'UCO**

Monsieur le Président,
cher-e-s collègues,

Pour rappel le développement des universités relève de la compétence des régions et EPCI, d'ailleurs depuis le début du mandat nous avons diminué l'enveloppe de subvention pour l'UCO et visons sa suppression.

A nouveau nous ne comprenons pas le message, vous nous dites que nous, les gens de gauche, voulons toujours dépenser plus et là où nous n'avons aucune obligation, vous nous proposez une aide de 150 000€ pour accompagner les nouveaux modes d'enseignement à distance. Il nous semble que ce n'est pas raisonnable, concentrons-nous sur nos compétences, en matière éducative notamment.

Nous demandons simplement de supprimer l'aide de 150 000€ sur 2020 et 2021.